

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
Service du Développement Economique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Guide des Aides

FONDS DEPARTEMENTAL DE GARANTIE SIAGI

Pourquoi ?

- Favoriser l'accès au crédit des entreprises en garantissant les concours consentis par les établissements de crédit.

Pour qui ?

Les Très Petites Entreprises (TPE) quelle que soit leur forme juridique, réalisant l'essentiel de leur activité dans le Département du Haut-Rhin et inscrites à un centre de formalités (Répertoire des métiers et/ou Registre du Commerce).

Pour quelles opérations ?

Les programmes financés porteront sur les objets suivants :

- première installation ou reprise d'entreprise sur l'ensemble du territoire du Haut-Rhin
- opération de renforcement de fonds de roulement
- opération de financement des mises aux normes.

Combien ?

Le montant d'encours garanti s'élève au maximum à 70 % du montant du crédit accordé, plafonné à 150 000 €.

Comment ?

S'adresser à toutes les agences bancaires.

Contact :

Département du Haut-Rhin
Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme
Audrey MEYER Tél : 03 89 30 64 36
meyer.au@cg68.fr